

SNES Créteil Info - www.creteil.snes.edu - Tél. : 01.41.24.80.54 - 3 rue Guy de Gouyon du Verger - 94112 Arcueil cx
twitter : SNES/FSU CRETEIL@SnesFsuCreteil

Ne rien lâcher jusqu'au retrait !

édito

Les semaines se suivent et le mouvement contre la réforme des retraites ne faiblit pas. Les manifestations s'enchaînent, de nombreux rassemblements et assemblées générales interprofessionnelles ont lieu chaque jour partout sur le territoire. Les usagers des transports publics subissent depuis plus d'un mois maintenant des conditions de déplacement qui en mettraient plus d'un-e en colère. Et pourtant 75% des Français-e-s continuent à rejeter le projet du gouvernement* car ils/elles ont compris que le calcul de la retraite « par points » va diminuer le montant de leurs pensions et les contraindre à travailler plus longtemps. Malgré ce rejet massif, le gouvernement reste sourd à toute proposition, maintient sa réforme et l'âge de 64 ans pour un départ sans malus. (le retrait de l'âge pivot n'est qu'un leurre, il reste inscrit dans le texte qui sera proposé). Parallèlement, on a bien compris que l'incitation à souscrire une retraite par capitalisation fait partie des projets. Les fonds de pensions sont en embuscade et n'attendent que cela : déjà depuis le 1^{er} octobre, le PER (Plan Épargne Retraite) est censé inciter les Français-e-s à utiliser les produits dédiés à l'épargne retraite. Il n'est cependant intéressant que pour les foyers imposés à 30% et plus qui devraient aussi bénéficier de la disposition de la réforme abaissant le taux de cotisation retraite à 2,8% au-delà des revenus de 12 000 € par mois. Les riches pourront assurer leurs retraites, les autres devront se contenter d'un « gâteau » plafonné à 13,8% du PIB. Les retraité-e-s, déjà lourdement impacté-e-s par les mesures prises depuis 2014, prennent depuis le 5 décembre toute leur place dans les manifestations. Ils s'insurgent contre la fameuse clause du grand-père qui reporterait la réforme sur leurs enfants et petits-enfants. La solidarité intergénérationnelle est une réalité, même si le gouvernement ne semble malheureusement pas la comprendre. Ils savent bien que le taux de pauvreté des retraité-e-s français-e-s, même s'il est trop élevé, est moindre que dans d'autres pays où le système « par points » est la règle, à commencer par l'Allemagne où le taux de

pauvreté des retraité-e-s a considérablement augmenté depuis les mesures du gouvernement Schröder dans les années 2000 : 14% de retraité-e-s pauvres en Allemagne, 7% en France.

Certes des améliorations sont à apporter au système de répartition et notre fédération est porteuse de propositions largement discutées lors du congrès de décembre 2019. D'autres moyens existent pour assurer le financement de notre système de retraites et maintenir le code des pensions à commencer par l'égalité des salaires entre les hommes et les femmes, la taxation des dividendes monstrueux des entreprises du CAC 40 et l'arrêt des exonérations de cotisations.

Tout cela, il nous faut continuer de le faire passer dans l'opinion publique. C'est l'objet des multiples réunions organisées par les intersyndicales. Les retraité-e-s continueront à y prendre toute leur place.

C'est le moment des vœux. Alors souhaitons-nous une année combative et victorieuse ! PARTICIPONS AUX RASSEMBLEMENTS ET MANIFESTATIONS partout dans nos départements ! Retrouvons-nous, actif-ve-s et retraité-e-s dans la rue !

Martine STEMPER

*pour le collectif des retraité-e-s du SNES-FSU
de l'académie de Créteil - 13 janvier 2020*



1/ Édito 2/ Calendrier – Soutien aux grévistes – Billet d'humeur – Selon que vous serez puissant ou misérables... 3/ Réforme des retraites 4/ Nos départements à la pointe de la mobilisation 5/ Sorties.

Prix : 0,30 € - Abonnement : 10 € - Imprimerie Spéciale SNES - hebdomadaire -
Directrice de Publication M. Clodré - CP 0521S06883 N°13-67

*Sondage Odoxa-Dentsu Consulting (pour FranceInfo et Le Figaro) publié le 3 janvier 2020

calendrier

77

■ **samedi 29 février - 14h00**

La santé en Seine-et-Marne
avec la participation de Christophe PRUDHOMME,
médecin urgentiste (CGT)
Manège à la Ferme des Jeux
Rue Ambroise Pro - Vaux-le-Pénil

■ **jeudi 5 mars** : Assemblée générale de la FGR-FP 77
Cité administrative - salle Rapin - Meaux

93

■ **Mardi 28 février - 09h30**

Assemblée générale de la FGR-FP 93
Bourse du travail - 1 place de la Libération - Bobigny

■ **1^{ère} semaine de mars**

Assemblée Générale de la SFR-FSU
(date précisée ultérieurement)

Vendredi 27 mars - 10h00
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

des retraité-e-s de l'académie de Créteil

ATTENTION ! changement de lieu :

S3 de Créteil, 3 rue Guy de Gouyon du Verger - Arcueil

■ **10h00** : Actualités, point sur la réforme des retraites

■ **14h00** : Écologie, un enjeu social
avec Karen DELCHET-COCHET, docteure en sciences
de l'environnement, membre de la commission Afnor
ISO26000 et Vincent GAY, membre de la commission
écologie et société à ATTAC



INFORMATION

SOUTIEN AUX GRÉVISTES : la FSU n'a pour le moment ouvert aucune caisse de grève. Si vous le souhaitez, il en existe de nombreuses auxquelles nous, les retraité-e-s, pouvons contribuer, à commencer par celle de la CGT :

<https://www.infocomcgt.fr/caisse-de-solidarite-financiere/>

BILLET D'HUMEUR

M. Macron refuse sa future retraite de président de la République ! Vous pourriez, vous, refuser votre retraite ? Pas moi ! Je serais obligée, comme mes grands-parents, de solliciter mes enfants pour subvenir à mes besoins, des grands-parents qui avaient de 8 à 10 enfants au début du XX^{ème} siècle. J'imagine déjà la figure de mes deux enfants, chacun ayant ses propres enfants encore scolarisés au collège... Une telle réaction du président de la République, au moment où se passent les négociations sur les retraites, m'indigne. **Décidément nous ne vivons pas dans le même monde.**

Danièle CLAYETTE

SELON QUE VOUS SEREZ PUISSANT OU MISÉRABLE...

Pour les salarié-e-s gagnant plus de 10 000 € par mois, le taux de cotisation sera de 28% jusqu'à 120 000 € de salaire annuel puis, au-delà, les cotisations baisseront à 2,8%. Avec le gain réalisé sur les sommes au-delà de 120 000 € le/la salarié-e pourra se constituer une retraite complémentaire. Les banques, assurances, caisses de toute sorte sont prêtes à accueillir ces heureux/ses salarié-e-s, leur proposer des fonds de pension qui spéculent. Le dernier à la mode : le « blackrock » implanté à New York et dont le patron français a eu l'honneur d'être décoré de la légion d'honneur le 1^{er} janvier 2020. La formule « un euro cotisé donne les même droits » est séduisante. Attention ! Ce n'est pas « un euro gagné ». Dans l'exemple ci-dessus, tous les euros gagnés n'apporteront pas le même profit. Quant à la valeur de rendement qui ne devrait pas baisser, le croyez-vous vraiment ? En 2018, la CSG a fait un bond de 25% pour un nombre important de retraité-e-s, la pension brute ne bougeait pas mais la pension nette a été écornée. Comparez vos fiches de pension 2017 et 2019. Nous nous battons chaque année pour ne pas voir notre niveau de vie baisser. **La bataille continue en 2020.** Bonne année.

Danièle CLAYETTE

RÉFORME DES RETRAITES

OUI, LES RETRAITÉ-E-S SONT DÉJÀ ET SERONT DAVANTAGE IMPACTÉ-E-S !

Depuis juin 2014, nos neuf organisations de retraité-e-s mobilisent et manifestent pour une amélioration du pouvoir d'achat des personnes retraitées.

En 5 années, ce pouvoir d'achat a subi de nombreuses attaques : recul de la date de revalorisation, puis gel des pensions, puis suppression de certaines exonérations fiscales, etc. Cette situation s'est aggravée avec les choix du gouvernement : poursuite de la sous-indexation en ne respectant pas la loi qui impose une revalorisation selon l'inflation, baisse du niveau des pensions par le gel des pensions et l'augmentation de 25% de la CSG, alors que les prix ne cessaient d'augmenter, sans compter l'augmentation des dépenses incompressibles. Cela a fait et continue de faire très mal au porte-monnaie des retraité-e-s. Les manifestations de colère des retraité-e-s ont contraint le gouvernement à des reculs. Mais il n'a pas renoncé à sa politique de réduction du pouvoir d'achat de nos pensions. Qu'en serait-il si les milliers de retraité-e-s n'étaient pas intervenus ? Le gouvernement veut poursuivre sa politique d'austérité.

Le projet de réforme des retraites vise à « automatiser » le recul du niveau des pensions en fonction de l'état de l'économie et des financements disponibles, dans une enveloppe fixée arbitrairement par le gouvernement à 13,8% du PIB, alors que le nombre de retraité-e-s augmentera, donc les pensions vont baisser. Le projet modifie par ailleurs l'âge d'accès aux droits à une pension de réversion, qui passerait de 55 ans à 62 ans, soit un recul de 7 ans et impose d'être en retraite pour la toucher ! Nous ne pouvons accepter une telle consolidation d'un partage inégalitaire des richesses créées.

Cette réforme rompt également avec notre système de solidarité intergénérationnelle et de justice sociale dont seraient brutalement victimes nos enfants et nos petits-enfants. C'est une autre évolution que nous voulons pour eux.

C'est pourquoi les retraité-e-s sont, depuis le 5 décembre, avec les actif-ve-s pour obtenir l'abrogation de la retraite par points et resteront à leurs côtés tant que ce sera nécessaire.

Jean-Bernard SHAKI



NOS DÉPARTEMENTS À LA POINTE DE LA MOBILISATION !



Les mobilisations se sont multipliées dans nos départements. Entre les temps forts rythmés par les fortes manifestations régionales, en l'occurrence à Paris pour ce qui nous concerne, de nombreuses actions intersyndicales et interprofessionnelles ont eu lieu avec les cheminot-e-s, les agents de la RATP, les fonctionnaires territoriaux et hospitaliers, permettant aux grévistes de se rencontrer, d'échanger et de converger.

AG quasi quotidiennes, manifestations unitaires départementales (à Bobigny, Bondy, Ivry, Choisy, Champigny, Melun, Meaux, Chelles, Nemours, Coulommiers...), barbecue géant (au dépôt de la RATP à Vitry), rassemblements sur des lieux stratégiques et emblématiques (dépôts RATP, Grandpuits, hôpital de Jossigny...), la liste s'allonge chaque jour.

Rencontres avec les député-e-s LREM pour leur demander de nous expliquer la réforme (puisque nous ne comprenons pas !) à Villemomble avec Sylvie Charrière, à Lagny avec Rodrigue Kokouendo, ambassadeur de la réforme : les explications sont bien confuses.

Un gros effort a été fait pour amener à Paris les manifestant-e-s, en particulier en Seine-et-Marne où entre 5 et 7 bus bondés, affrétés par la FSU, ont rejoint les manifestations parisiennes des 5 et 17 décembre et 9 et 16 janvier. Sans compter les camarades de l'est du département qui ont préféré aller manifester à Reims car c'est plus facile d'accès pour eux.

Martine STEMPER





SÉJOUR DANS LE BERRY : les dates du séjour ont dû être modifiées, l'hôtel étant complet aux dates initialement choisies.

Il aura lieu les 20, 21 et 22 MAI.

Il reste quelques places. Si vous êtes intéressé-e-s, contactez Jean-Claude CHARLES (jean.claude.charles@wanadoo.fr)



MUSEE DU CHOCOLAT - Tarif : 9 euros par personne

Cette visite prévue, en décembre, avait été annulée en raison de la grève dans les transports.

Le musée du Chocolat nous a recontacté et nous avons une visite organisée pour le **jeudi 2 Avril à 14h30.** Je recontacte celles et ceux qui étaient déjà inscrit-e-s pour qu'ils/elles me confirment leur participation.

Il restait 11 places. Celles et ceux qui ne seraient pas encore inscrit-e-s peuvent me contacter au 01 60 17 76 55 ou par mail : michel.stemper@wanadoo.fr

À NOTER que cette visite se déroule avant Pâques et qu'il y a un magasin dans le musée où les « gentilles cloches » pourraient faire leurs emplettes... Voici l'article de présentation de la visite déjà parue dans la circulaire ainsi que le bulletin d'inscription pour celles et ceux qui n'étaient pas inscrit-e-s en décembre....



La visite du musée :

- L'Atelier de Dégustation : surprenez vos sens lors d'une dégustation de 4 bonbons de chocolat.
- Le Parcours Découverte : voyagez dans l'histoire du chocolat, tous nos secrets vous seront dévoilés.
- Le Laboratoire des Chocolatiers : rencontrez nos chocolatiers qui partageront avec vous leur passion pour le chocolat.

Rendez-vous à 14h30

28 Boulevard BONNE NOUVELLE - Paris 10^e
métro Bonne Nouvelle ou Strasbourg Saint-Denis
bus : 20, 39, 48

Pour plus de renseignements concernant cette sortie, vous pouvez me contacter :

01 60 17 76 55 ou 07 85 70 99 15
michel.stemper@wanadoo.fr



Musée du chocolat

- jeudi 2 avril 2020 -

à envoyer à Michel STEMPEL - 20 allée de la Frambourg - 77200 TORCY -
Chèque de 9,00 € à l'ordre du SNES CRETEIL

Nom Prénom.....

Nombre de personnes Montant du chèque.....

Adresse

Adresse électronique

Téléphone portable